

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	77 (1948)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Société des institutrices

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Carnet d'orthographe — Fiches

Se fier exclusivement à la mémoire souvent rebelle de nos écoliers, c'est aller au-devant de déconvenues. D'autre part, les cahiers de devoirs sont condamnés à disparaître. Pour ses revisions, l'élève doit pouvoir disposer en tout temps et à point nommé d'un *code précis*. Dans les circonstances présentes, seul l'emploi du carnet d'orthographe d'usage permet de suppléer à la carence de manuels. D'un format pratique, solidement cartonné, il peut et doit devenir le compagnon inséparable de l'écolier durant toute sa scolarité.

A défaut de carnet, et lorsque les subdivisions ont des effectifs réduits, les élèves peuvent avantageusement utiliser, pour leurs revisions, un jeu de *fiches* renfermant la série des règles étudiées et un choix d'exercices d'applications orales ou écrites. Certains maîtres préconisent aussi la transcription de ces règles sur des tableaux muraux qu'ils soumettent, au gré des jours et des besoins, à l'attention de la classe.

## Cours polygraphie

Désireux d'apporter leur contribution à l'étude de cet intéressant problème, quelques maîtres rédigeront durant l'été un modeste Cours d'orthographe d'usage. Nous souhaiterions que ce travail de base soit le fruit d'une collaboration. C'est pourquoi nous serions particulièrement heureux de tirer profit de réalisations, d'expériences, d'accueillir des suggestions. Ce cours polycopié, entaché d'imperfections, pourrait être remis à titre d'essai à certaines classes. Une édition ultérieure, revue et corrigée, tiendrait compte des appréciations des maîtres que cette initiative serait susceptible d'intéresser. Par avance, nous leur disons toute notre reconnaissance.

M. DUCARROZ.

*N. B.* Nous publierons prochainement quelques leçons-type d'orthographe d'usage.

## Société des institutrices

### Retraite à Montbarry

La retraite des institutrices aura lieu à Montbarry.

*Ouverture* : mercredi soir, 25 août, à 20 heures.

*Clôture* : dimanche matin, 29 août.

La retraite sera prêchée par le R. P. Koller, dominicain, aumônier des étudiants à l'Université de Fribourg.

Prix total de la pension : 22 fr.

Les institutrices qui ne seraient pas en vacances à cette date sont autorisées, par M. le Directeur de l'Instruction publique, à demander congé à MM. les inspecteurs.

S'inscrire auprès de M<sup>me</sup> J. Pilloud, avenue du Midi 21, Fribourg, jusqu'au 10 août.

Toutes les institutrices du canton de Fribourg et d'ailleurs sont très cordialement invitées à cette retraite ; elles y trouveront l'occasion de repenser leur vie et de refaire leurs forces dans une atmosphère de confiance et d'amitié.